

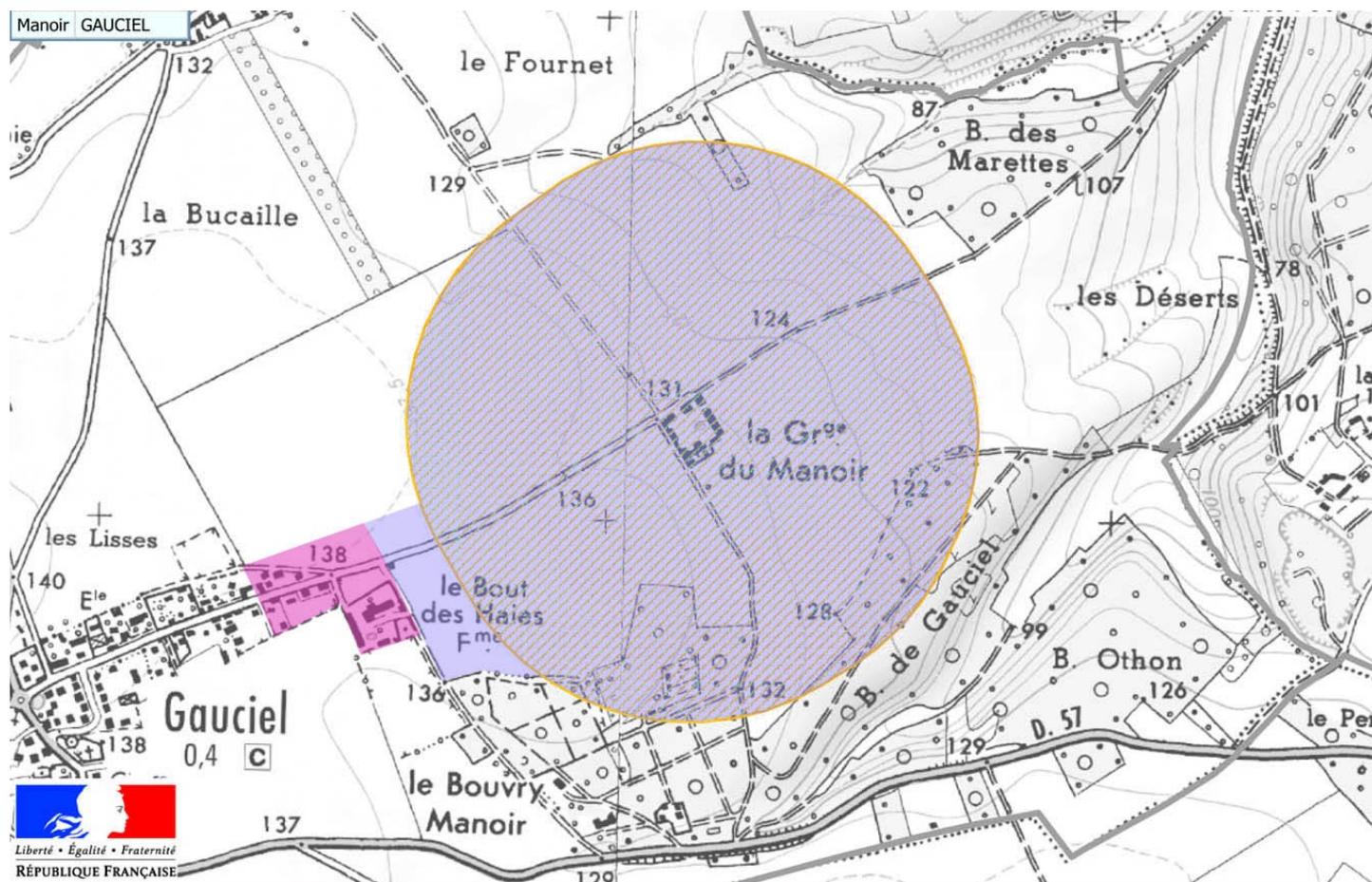
## Gauciel > Manoir

Il n'y a pas d'autres protections sur la commune.

Le manoir de Gauciel a été inscrit en tant que monument historique le 11 avril 2008. La protection comprend la grange, le colombier, l'enclos avec ses murs et les terrains à l'intérieur.

Vers 930, Guillaume Longue Epée, duc de Normandie, restitue à l'abbaye de Jumièges le domaine de Gauciel qui compte parmi les plus anciennes terres ecclésiastiques normandes. Au XIII<sup>e</sup> siècle, des bâtiments agricoles en pierre sont édifiés dont il subsiste une magnifique grange. Ses façades sont constituées de moellons avec des chaînes en pierre de taille. La façade nord se distingue par un porche en pierre calcaire du XIV<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur, une charpente sur poteaux délimite trois travées et supporte une toiture à long pans. Le colombier circulaire est également estimé du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est fort possible qu'une clôture protégeait déjà l'exploitation à cette époque. Formant un quadrilatère d'une centaine de mètre de côté, l'enceinte actuelle est datée du XIV<sup>e</sup> siècle et possède encore les vestiges d'une porterie. D'autres bâtiments agricoles ont été construits au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le manoir est vendu comme bien national en 1790. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la porterie est détruite et un nouveau logis est réalisé.

Situé à côté de la base aérienne d'Évreux, le manoir-ferme a conservé son environnement champêtre et son aspect d'enclos agricole isolé. Ce cadre préservé doit être maintenu en évitant de nouvelles constructions à la lisière Est de Gauciel et dans le périmètre de protection.



DDTM27 - Atelier de suivi des Territoires  
© BD Scan25® IGN Sources: STAP

	Périmètre de protection		Zone inconstructible sauf fortes prescriptions		Zone constructible avec prescriptions		Zone de projet d'aménagement urbain
	Site inscrit / classé		Perspective / axe de vue		Voie / allée arborée à préserver		Voie / allée urbanisée à préserver

250 m

Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écran du monument (voir au verso de la fiche).



La grange et son porche en pierre



Le colombier circulaire



Le pignon de la grange et le colombier



La charpente de la grange



La grange et la clôture depuis le Sud



Les vestiges de la porterie

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à jaune vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en pierre sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et/ou dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



Quelques maisons des environs

